



ESTEREL CLUB EDUCATION CANINE  
Route de Malpasset - 83600 - Fréjus

[www.esterelclubcanin.fr](http://www.esterelclubcanin.fr)  
[esterelclubcanin@gmail.com](mailto:esterelclubcanin@gmail.com)



Association Loi 1901  
N° préfectoral W831004175

## Compte rendu de la réunion du comité du 9 mai 2020

Réunion via Skype : Présents : Claudie AVANOTTO, Jean-Marc DAURIS, Chantal HUGUES, Hervé HUGUES, Benjamin ILIC, Ruth LEOPOLD, Marion MALPART, Monique VILLARET

Suite à la pandémie de coronavirus que la terre subit actuellement, le comité de l'ECEC Fréjus s'est réuni afin d'envisager la réouverture du club en conformité avec la réglementation gouvernementale ainsi que celle de notre organisme de tutelle (SCC).

Avant la reprise des cours le club doit être nettoyé et les terrains tondus.  
La 1<sup>er</sup>e semaine est prévue pour cela.

**Si et seulement si**, tout est ok les cours d'éducation et les séances d'entraînement agility pourront ouvrir à compter du lundi 18 Mai 2020.

Un moniteur pour les cours d'éducation : **8 participants maximum** par créneau de cours.  
Entraînement agility : **10 participants maximum**.

De façon générale, il ne doit jamais y avoir plus de 10 personnes dans l'enceinte du club.

Les adhérents doivent obligatoirement être à jour de leur cotisation 2020.

**Les inscriptions pour les cours d'éducation et d'agility se feront obligatoirement sur internet dont les liens seront disponibles sur le site du club sur l'onglet **Inscriptions Cours**.**

**Toute personne non inscrite préalablement dans les limites imposées se verra refuser l'accès au club.**

**Toute personne présentant des symptômes connus de la maladie ou ne respectant pas les mesures ci-dessous, devra immédiatement quitter l'enceinte du club.**

**Le moniteur diplômé responsable de la séance à tout pouvoir pour faire appliquer ces règles strictes ou demander le départ d'un adhérent ne voulant pas s'y plier.**

**L'inscription pour la remise en état du club se fait par un envoi de mail sur le courriel du club : mercredi 13 mai de 15 h à 18 h et samedi 16 mai de 11 h à 18 h.**

Pour les travaux uniquement et en dehors des périodes ci-dessus, toute bonne volonté peut y aller individuellement mais doit impérativement en avvertir le président par tout moyen à sa disposition.

**Strict Respect des horaires** ; Venir au club pour le cours, pas de détente du chien dans l'enceinte du club, pas de lâcher de chien, pas d'accompagnant.

Respect de sens de circulation qui sera mis en place sur le parking (entrée- sortie)

**Chiens tenus en laisse dans l'enceinte du club.** Interdiction de toucher un autre chien que le sien.

**Respect des gestes barrières de distanciation** :2 m minimum.

**Pas de Reniflage de chiens y compris en Ecole du Chiots.**

**Port du masque** obligatoire dès la sortie de voiture, il doit être porté en permanence sauf au moment du passage d'un chien en Agility.

**Port de gant** obligatoire. (Gants latex ou de jardin). Aucuns agrès ne doit être manipulé sans gants.

**Fermeture du bar** : l'adhérent amène son thermos, sa bouteille personnelle, son verre etc .. L'accès derrière le bar est autorisé pour le lavage régulier des mains.

**Fermeture des WC.**

Pas d'inscription de nouvel adhérent sur place. Cela se fera uniquement par formulaire en ligne qui sera mis en place prochainement. Aucune information ou renseignement n'est donnée sur place mais uniquement par téléphone.

Les cours d'essai se feront également sur réservation et ne seront pas prioritaires sur les adhérents actuels.

Afin de limiter l'accès au bureau le trousseau de clés sera accroché à l'entrée du bureau.

Pour répondre à la demande les cours d'éducatifs seront raccourcis selon les horaires suivants :

**SUR INSCRIPTION OBLIGATOIRE PREALABLE** Créneau horaire pour les cours :

**Lundi** : Education avancée (Rouge).

Arrivée : 17h55.

Cours 18h à 18h30.

Départ jusqu'à 18h35

**Mercredi**

Education chiot jusqu'à 8 mois (Violet)

Arrivée : 16h55.

Cours 17h à 17h30.

Départ jusqu'à 17h35.

Education débutant (vert).

Arrivée : 17 h40

Cours 17 h 45 à 18 h 15.

Départ jusqu'à 18h20

Education avancée (Rouge).

Arrivée : 18 h 25

Cours 18 h 30 à 19 h.  
Départ jusqu'à 19h05.

Agility Compétition :  
Arrivée : 19h10  
Séance : 19h15

### **Vendredi**

Agility Compétition :  
Arrivée : 19h10  
Séance : 19h15

### **Samedi :**

Education chiot jusqu'à 8 mois (Violet)  
Arrivée : 16 h25.  
Cours 16h30 à 17h00.  
Départ jusqu'à 17h05.

Education débutant (vert).  
Arrivée : 17h10.  
Cours 17h15 à 17h45.  
Départ jusqu'à 17h50

Education avancée (Rouge).  
Arrivée : 17h55  
Cours 18 h à 18 h 30.  
Départ jusqu'à 18h35.

Agility Compétition :  
Arrivée : 18h40  
Séance : 18h45

### **Les séances spécifiques d'Agility Loisirs sont provisoirement supprimées.**

Les membres qui pratiquent cette activité peuvent se rattacher sur les séances d'Agility Compétition avec un maximum de 3 personnes où ils passeront en début de séance.

Ces mesures sont applicables jusqu'au 30 juin dans la mesure où le déconfinement est autorisé. Elles peuvent être annulées à tout moment par le président si un risque quelconque apparaissait ou des décisions administratives ne permettaient pas de les maintenir.

Le planning établi en début d'année jusqu'au 30 juin sera réévalué après approbation des moniteurs.

Fin juin le comité se réunira afin de déterminer la conduite à tenir pour les mois de Juillet et d'Aout pour l'ouverture du club durant cette période en fonction de la demande et des moniteurs bénévoles du club.

Une réunion des moniteurs fin juin sera faite afin d'envisager la rentrée de septembre (départ de Catherine et organisation d'une journée festive avec elle avant son départ).

La fête du club prévue le 4 juillet est annulée.

L'assemblée générale électorale sera planifiée dès que des réunions avec plus de participants seront possibles.

Pour la sauvegarde des finances du club, doublement impacté cette année par les inondations et le Covid 19, nous faisons perdre près d'une vingtaine de nouvelles adhésions, les cotisations 2020 sont inchangées et ne donneront pas lieu à remboursement partiel.

La cotisation de 2021, à titre exceptionnel, sera réduite de 50 % pour tous, en cas de renouvellement d'adhésion exclusivement.

Les inscriptions initiales sur l'exercice 2021 (à partir du 1<sup>er</sup> octobre) se feront au tarif habituel.

Fait à Fréjus, le 10 mai 2020

Le président  
Hervé Hugues

Compte rendu accepté par le comité